



**MAIRIE DE
TOURNES**

2 rue de la
Citadelle

08090 TOURNES

BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS DE TOURNES

Février 2017

BESOINS ET ATTENTES DES HABITANTS DE TOURNES

Dés l'élection du nouveau Conseil municipal, en septembre 2016, les élus, sur l'initiative de Monsieur le Maire, ont souhaité lancer une enquête auprès des habitants de Tournes pour mieux appréhender leurs attentes et connaître leurs besoins.

La Commission communication a reçu la mission d'organiser cette réflexion, de dépouiller les réponses et de faire des propositions concrètes au Conseil Municipal, à partir des observations des habitants.

Ce travail de prospection n'aurait pas pu se faire sans la participation de la population. 57 réponses ont été reçues en Mairie. C'est près de 10% des foyers du village qui ont ainsi apporté leur contribution précieuse. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Ce document restitue ce travail d'enquête pour que chacun puisse en prendre connaissance. Il apporte aussi les réponses de l'équipe municipale aux propositions de la population.

Tout ne pourra pas être réalisé immédiatement, tellement les propositions sont nombreuses. Quelques propositions ne sont pas de la compétence de la mairie ou n'ont pas pu être retenues. Mais soyez assuré de la détermination de votre Conseil municipal à répondre à vos attentes et à vos besoins.

La Commission communication

Gérard CARBONNEAUX,
Président.

Philippe CLAUSSE,
Vice-président.

Gwénaél WEBER.
2ème vice-président

Monique JOIGNAUX, Jean-Pierre
LESIEUR, Aline HAPLIK, Isabelle
BERTRAND, Adeline JOSEPH, Gil
ANGARD,
Membres.

Remerciements à Madame Adeline
JOSEPH qui a assuré le
dépouillement de l'enquête.

Gérard CARBONNEAUX,

Maire de Tournes

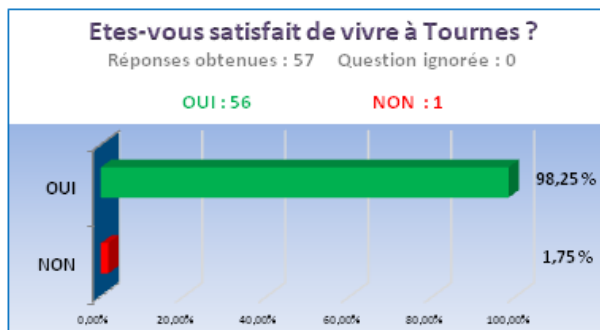
SOMMAIRE

1	VOTRE QUALITE DE VIE	P 4
2	VOS ACTIVITES	P 8
3	VOS DIFFICULTES QUOTIDIENNES	P 10
4	LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE	P 12
5	VOS RAPPORTS AVEC LA MAIRIE	P 15
6	C'EST VOUS QUI LE DITES	P 18



1

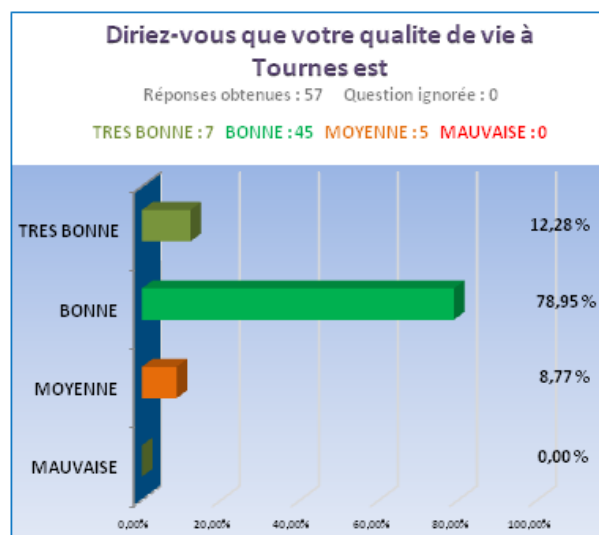
VOTRE QUALITE DE VIE

**Il fait bon vivre à Tournes**

C'est le sentiment exprimé à la quasi unanimité (1 seule réponse négative).

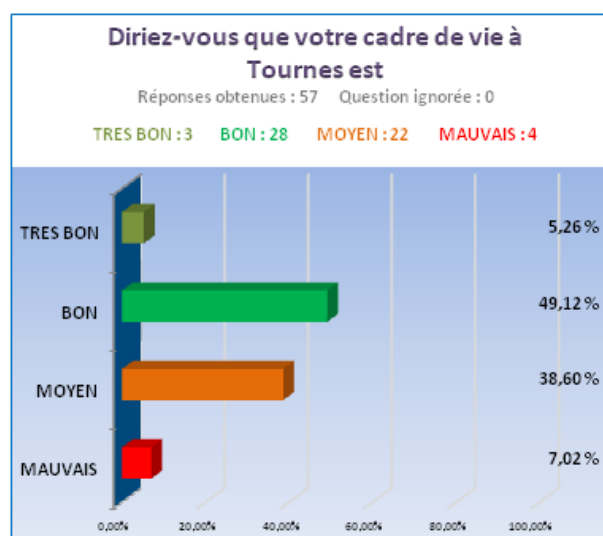
Une bonne qualité de vie

Pour la très grande majorité, la qualité de vie dans le village est perçue comme étant bonne, voire très bonne.

**Un cadre de vie qui demande à être amélioré**

Les réponses sur le cadre de vie sont plus nuancées. Ainsi, près d'un habitant sur deux estime que le cadre de vie est moyen et même, pour quelques-uns, mauvais. Plusieurs problématiques sont spontanément évoquées de manière plus ou moins récurrente.

- La propreté et l'entretien du village (30 réponses). Sont concernés aussi bien le nettoyage des rues et des caniveaux que l'entretien des espaces verts et des massifs de fleurs, ou encore les abords du stade de football et l'aire de sports située derrière les salles d'activités culturelles et sportives.
- La sécurité routière, particulièrement la vitesse et le respect des priorités, apparaît comme une préoccupation importante de la population. Ce constat concerne toutes les rues du village, avec une attention particulière pour le parking du pôle scolaire (19 réponses).
- La collecte des déchets (9 réponses), principalement les déchets verts.
- Le stationnement sur les trottoirs (6 réponses).
- Les nuisances de voisinage (5 réponses), en particulier les nuisances animales (aboiement, déjections...), mais aussi les nuisances sonores.



PROPOSITIONS DES HABITANTS

1.1 - Propreté et entretien

- **Propreté du village**
 - Installer davantage de poubelles (7 réponses).
 - Mieux encadrer le personnel technique (5 réponses).
 - Eduquer les enfants et montrer l'exemple par le comportement des adultes (3 réponses).
 - Investir dans une balayeuse (1 réponse).
- **Espaces verts**
 - Plus d'espaces verts (2 réponses).
 - Tonte de tous les espaces verts de la commune (1 réponse).
 - Entretien du bois derrière l'école (1 réponse).
- **Fleurissement**
 - Désherbage des massifs (6 réponses).
 - Plantation de plus de plantes vivaces (1 réponse).
- **Aires de jeux et d'activités**
 - Entretien des aires de jeux pour les jeunes enfants (3 réponses).
 - Entretien des terrains de tennis et du skate park et de leurs abords (2 réponses).
 - Entretien du terrain de foot (1 réponse).
- **Mobilier urbain**
 - Réparation des jets d'eau (2 réponses).
 - Peindre les jardinières de la rue Charles de Gaulle (2 réponses).
- **Les rues excentrées**
 - Certains habitants (notamment rue de la gare) ont le sentiment d'être coupés du reste du village (6 réponses).



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Propreté : des instructions claires ont été données au personnel technique pour le nettoyage de toutes les rues du village. Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), une sensibilisation des enfants au respect de l'environnement est déjà réalisée.

Terrain de football : réfection du scellement du portail, fermeture du portail la nuit, accès aux toilettes limité aux jours de matchs.

● Ce qui est prévu en 2017

Massifs fleuris : de nouvelles orientations ont été prises pour un meilleur fleurissement de la commune : utilisation de plantes vivaces et de bulbes de printemps. Des instructions adéquates seront données à l'équipe technique pour le bon entretien des espaces fleuris (désherbage non chimique, bêchage, paillage...).

Mobiliers urbains : réparation des jets d'eau ; augmentation du nombre de poubelles sur la voie publique (inventaire en cours) ; remise en état progressive des bancs par l'équipe technique (démontage, ponçage, remise en peinture, remontage).

Espaces verts et aires de jeu et d'activités : entretien du terrain de football, des aires de sport et aires de jeux.

● Après 2017

La mairie ne peut pas tout faire, elle a besoin du concours des habitants. Soyons éco citoyens dans nos comportements de tous les jours !

1.2 - Sécurité routière

- **Vitesse excessive**
 - Installation des ralentisseurs (6 réponses).
 - Nouveaux passages piétons (3 réponses).
 - Installation de radars (1 réponse).
- **Carrefour dangereux :**
 - Mettre en place des miroirs routiers de sécurité (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

● **Ce qui est prévu en 2017**

Engagement d'une étude globale pour améliorer la sécurité routière et celle des piétons dans les rues du village. Toutes les propositions seront étudiées pour retenir les solutions les plus pertinentes. Des coussins berlinois (dispositif destiné à ralentir la vitesse des automobiles sans gêner les autres usagers de la chaussée) seront installés aux endroits adéquats.

● **Après 2017**

Mise en place des dispositifs de sécurité qui ressortiront de l'étude (miroirs routiers de sécurité aux intersections dangereuses, signalisation...). L'installation de radars, décision relevant exclusivement du Préfet, n'est pas dans la priorité du Conseil municipal.

1.3 - Stationnement sur les trottoirs

- Mise en place d'une signalétique et d'un marquage au sol matérialisant les emplacements de stationnement (3 réponses).



Les actions du Conseil municipal

● **Ce qui a déjà été fait**

Des actions de sensibilisation à travers le bulletin municipal.

● **Ce qui est prévu en 2017**

Parking de la salle des fêtes et du pôle scolaire : réaménagement de la zone de stationnement coté pôle scolaire (déplacement des barrières de sécurité, marquage au sol, sécurisation des passages piétonniers).

Etude de la création de places de stationnement supplémentaires en fonction de la configuration des rues.

Renforcement de la sensibilisation des automobilistes.

● **Après 2017**

Intégration de places de stationnement supplémentaires à chaque opération d'amélioration des voiries.

1.4 - Déchets

- **Déchets verts**
 - Collecte des déchets (6 réponses).
 - Lieu de stockage des déchets de tonte (2 réponses).
 - Composteur collectif (1 réponse).
 - Ramassage des branchages (1 réponse).
- **Encombrants**
 - Ramassage des encombrants (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

La collecte des déchets est désormais de la compétence d'Ardenne Métropole.

Les déchets verts posent un problème particulier en raison du durcissement de la réglementation qui obligent à les déposer en déchetterie. De ce fait, leur collecte par les services de la mairie s'avère impossible. La Mairie ne dispose malheureusement d'aucune solution à ce problème.

Toutefois, Ardenne Métropole a mis en place un service de ramassage pour les personnes handicapées ou âgées de plus de 75 ans.

- **Ce qui est prévu en 2017**

Le Conseil municipal mettra à l'étude la possibilité de collecter ponctuellement les encombrants et de broyer les branchages pour les valoriser en paillis.

1.5 - Nuisances de voisinage

- .Aucune proposition particulière.

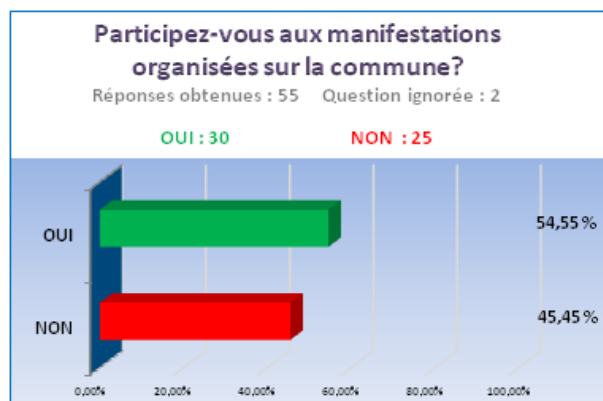


Les actions du Conseil municipal

La municipalité continuera à informer régulièrement la population sur les règles de bon voisinage à respecter et fera les rappels à l'ordre nécessaires. Des courriers du Maire ont déjà été adressés à quelques habitants.

2

VOS ACTIVITES

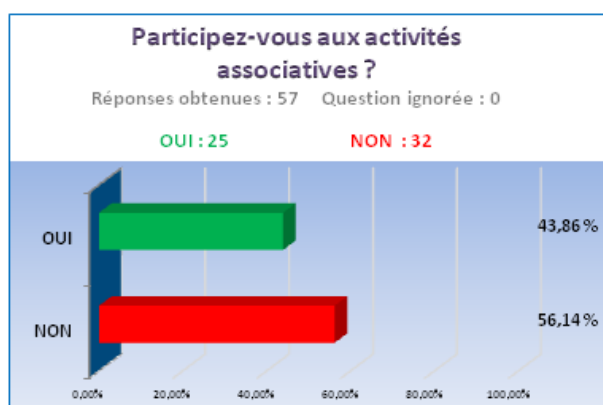


Une vie associative manquant de dynamisme

Seulement un habitant sur deux participe aux manifestations organisées par la commune et aux activités proposées par les associations du village.

Les raisons avancées de cette relative désaffection sont diverses :

- Manque de temps (9 réponses).
- Problèmes d'âge ou de santé (6 réponses).
- Activités ne correspondant pas aux attentes (4 réponses).
- Information insuffisante (3 réponses).
- Manque d'intérêt ou de motivation (3 réponses).



Mais de nombreuses propositions

Pourtant, à en juger par le nombre de propositions, les habitants souhaitent une vie communale plus active avec de nouvelles activités et aussi des lieux de rencontres.

PROPOSITIONS DES HABITANTS

2.1 - Nouvelles activités souhaitées

- Pétanque (4 réponses)
- Marche (3 réponses)
- Gymnastique (3 réponses)
- Danse (3 réponses)
- Meilleure information sur les activités existantes (2 réponses)
- Mutuelle associative (covoiturage, échanges d'expérience, commandes groupées,...) (2 réponses)
- Yoga (2 réponses)
- Activités pré ados et ados (2 réponses)
- Activités culturelles : contes, théâtre, conférences sur l'histoire de la commune ; centre social et culturel (2 réponses).
- Activités pour les seniors (2 réponses)
- Activités sportives (1 réponse)
- Tennis (1 réponse)

- Couture (1 réponse)
- Piscine (1 réponse)
- Voyages organisés (1 réponse)

2.2 - Récréer du lien

Certaines propositions plus originales visent à recréer du lien entre les habitants : fête des voisins, Investir les seniors auprès des enfants (lecture, cuisine...), lieux de rencontre (6 réponses).



Les actions du Conseil municipal

- **Ce qui a déjà été fait**

Rencontre avec les dirigeants du club de football (ASTRM).

- **Ce qui est prévu en 2017**

Rencontre entre la municipalité et la jeunesse pour recenser les souhaits des jeunes du village et définir un "projet de contrat" entre les jeunes et la municipalité.

Mise en place, sur l'initiative de la mairie de Tournes, de rencontres régulières entre les dirigeants de l'ASTRM et les représentants des communes associées (Tournes, Renwez, Les Mazures, Arreux, Montcornet) afin de définir une politique cohérente d'accompagnement du club (financement, installations sportives ...).

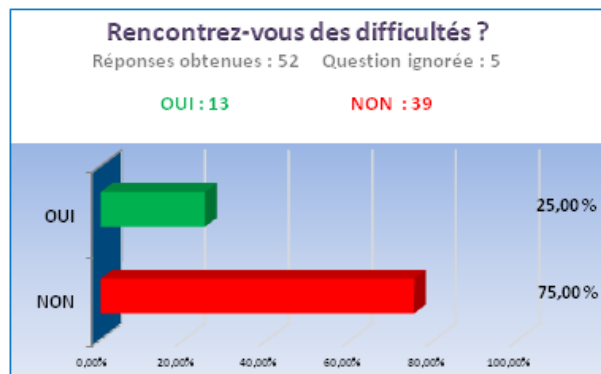
Aménagement de la salle des associations : cuisine, placards de rangement, amélioration de l'acoustique, décoration...

- **Après 2017**

Incitation et accompagnement à la création de nouvelles associations répondant aux besoins de la population.

3

VOS DIFFICULTES QUOTIDIENNES

**Des difficultés mal exprimées**

Un quart des habitants déclare rencontrer des difficultés. mais, dans la très grande majorité des cas, les réponses n'expriment pas des difficultés d'ordre personnel (santé, argent, isolement...) et renvoient à des problèmes d'aménagements communaux spécifiques.

PROPOSITIONS DES HABITANTS

3.1 - Accompagnement

- Accès de la mairie aux personnes à mobilité réduite (1 réponse).
- Accompagnement au déneigement pour les personnes âgées (1 réponse).
- Aide au déplacement à Charleville-Mézières (1 réponse).

**Les actions du Conseil municipal**● **Ce qui a déjà été fait**

Accessibilité de la mairie : engagement d'une étude sur l'agenda d'accessibilité programmée afin de mettre en conformité tous les bâtiments communaux et permettre leur accessibilité à tous.

Déneigement et salage : opérations réalisées sur la voirie par la commune avec le concours des exploitants agricoles locaux.

● **Ce qui est prévu en 2017**

Accessibilité des bâtiments communaux : début des travaux de mise en accessibilité de la mairie.

Accompagnement au déneigement : le déneigement de son bout de trottoirs est une obligation pour tous les propriétaires. Un arrêté du maire, pris fin 2016, rappelle cette obligation et prévoit l'intervention de la commune pour les couples de plus de 70 ans et les personnes handicapées.

● **Après 2017**

Accessibilité des bâtiments communaux : réalisation progressive de la mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux recevant du public.

3.2 - problèmes d'aménagement

- Solution aux inondations liées au lotissement du Queumont (2 réponses).
- Reprise dans le domaine communal de la voirie du lotissement des Eglantines (2 réponses).
- Réfection des trottoirs (2 réponses).
- Réfection du Hameau des Fontaines (1 réponse).
- Réfection de la rue de la Suine (1 réponse).
- Réfection du réseau pluvial de la rue des 7 Fontaines (1 réponse).
- Aménagement de la place du Château (1 réponse).
- Aménagement du terrain SNCF rue de la Gare (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Lotissement des Eglantines : la reprise de la voirie dans le domaine communal est en cours (attente de la réponse du notaire).

Hameau des Fontaines : réalisation de l'étude topographique.

● Ce qui est prévu en 2017

Lotissement du Queumont : étude pour solutionner le problème des inondations et des coulées de boues.

Lotissement des Eglantines : finalisation du dossier de reprise de la voirie dans le domaine communal.

Hameau des Fontaines : réhabilitation de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public.

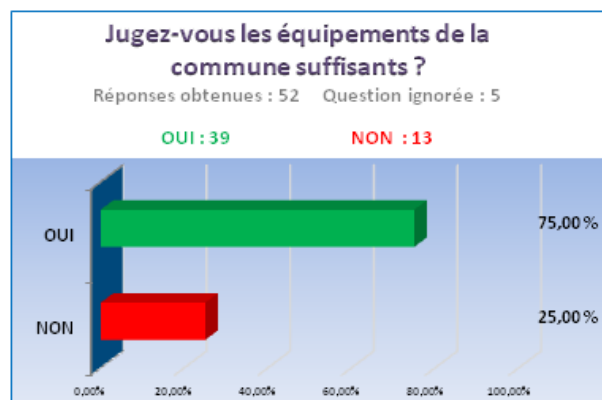
Aménagement du terrain SNCF : contact a été pris avec la Direction régionale de la SNCF pour acquérir et aménager l'ancien parking de la gare. En cas de réponse favorable, des travaux d'aménagements seront engagés.

● Après 2017

Aménagement de la Place du Château et de la rue de la Citadelle : réalisation d'une étude pour l'aménagement de la Place du Château et la rénovation de la rue de la Citadelle (voirie, trottoirs) et le plan de financement.

4

LES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE



Un niveau d'équipement satisfaisant mais répondant imparfaitement aux besoins des habitants

Une majorité de la population se satisfait des équipements actuels de la commune. Pour autant, des demandes d'équipements supplémentaires (légers ou plus importants) sont exprimées.

LES PROPOSITIONS DES HABITANTS

4.1 - Mobilier urbain

- Poubelles (7 réponses)
- Bancs (2 réponses)



Les actions du Conseil municipal

Se reporter au chapitre 1 concernant le cadre de vie.

4.2 - Services

- Distributeurs de billets (5 réponses)
- Tabac-presse (1 réponse)
- Maintien du Bureau de poste (1 réponse)
- Opposition à la discothèque (1 réponse)



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Discothèque : Ce dossier est définitivement clos, le terrain et le bâtiment ayant été vendu à un autre repreneur.

Bureau de poste : Monsieur le Maire a fait connaître la ferme opposition du Conseil municipal à la fermeture du Bureau de poste, étant précisé que les horaires d'ouverture sont de la seule compétence de la poste.

● Ce qui est prévu en 2017

Cabinet médical : suite à une première rencontre fin 2016 avec les praticiens du Cabinet médical, une prochaine rencontre est organisée par la mairie, avec l'ARS (Agence Régionale de Santé), Ardenne Métropole et les praticiens pour examiner l'avenir du Cabinet médical.

Les actions du Conseil municipal (suite)

● Après 2017

Distributeur de billet : ce domaine échappe à la compétence de la mairie. Une telle demande a déjà été faite par le passé et a été refusée par les établissements bancaires, au motif d'un manque de rentabilité. Nous conseillons aux personnes concernées de se renseigner auprès de la supérette qui offre une solution alternative. La mairie contactera de nouveau les principaux réseaux bancaires.

Tabac presse : la Mairie soutiendra tous les projets (et plus généralement l'ouverture de tout commerce et service) qui ne peuvent, cependant, relever que d'initiatives individuelles. A rappeler que le service de presse a été repris.

4.3 - Equipements sportifs

- Salle de sport (8 réponses).
- Aires de jeux pour les enfants (7 réponses).
- Aménagement d'une aire d'activités pour les ados (6 réponses).
- Terrain de pétanque (5 réponses).
- Terrain de sports (2 réponses).
- Paniers de basket (1 réponse).
- Piscine (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui est prévu en 2017

Aires de jeux pour les enfants : il en existe actuellement deux. Cela est-il suffisamment ? Avant d'engager de nouveaux investissements, le Conseil municipal souhaite organiser une concertation avec les parents de jeunes enfants.

Terrain multisports : la création d'un terrain multisports, tant pour les activités sportives des enfants scolarisés au pôle scolaire que pour notre jeunesse a été retenue comme une priorité par le Conseil Municipal qui a d'ores et déjà engagé une réflexion sur un projet. La question principale porte sur le choix du bon emplacement de cette infrastructure que le Conseil souhaite voir réaliser dès 2017.

Terrains de pétanque : le Conseil municipal s'attachera à réhabiliter les bouledromes existants, voire à en créer de nouveaux si la demande en est exprimée.

● Après 2017

Salle de sports polyvalente : de par son coût, une telle réalisation ne pourra pas être conduite par la commune seule. Le Conseil municipal souhaite proposer dès 2017 un projet qui pourra être soumis à des partenaires financiers éventuels.

4.4 - Equipements sociaux

- Salle pour les ados (4 réponses).
- Salle pour les anciens (2 réponses).
- Salle culturelle (2 réponses).



Les actions du Conseil municipal

- **Salle pour la jeunesse** : la mise à disposition d'une salle fera partie des sujets d'échanges avec la jeunesse.
- **Salle pour les anciens** : la municipalité engagera les travaux nécessaires pour rendre la salle des associations plus accueillante et plus pratique.
- **Salle culturelle** : des salles pour les activités culturelles existent déjà (rue de la gare et la bibliothèque gérée par Ardenne métropole). Les travaux de mise en accessibilité de la salle culturelle rue de la gare seront engagés selon un calendrier à définir.

4.5 - Environnement

- Chemins piétonniers (5 réponses).
- Aménagement de pistes cyclables pour rejoindre Charleville-Mézières (2 réponses).
- Composteur (1 réponse).
- Créer de nouveaux espaces verts (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Chemin piétonnier : réalisation d'une étude pour la création d'un chemin piétonnier reliant le pôle scolaire à la rue des 7 fontaines via le bois de la Pépîne.

● Ce qui est prévu en 2017

Chemin piétonnier : réalisation du chemin piétonnier de la Pépîne dès l'acceptation des demandes de subvention.

Bois de la Pépîne : abattage des frênes (atteints d'une maladie), élagage des tilleuls et reboisement avec de nouvelles essences. Aménagement du bois.

Passerelles enjambant le ruisseau de la Butte : rénovation de plusieurs passerelles (Pâquis,...)

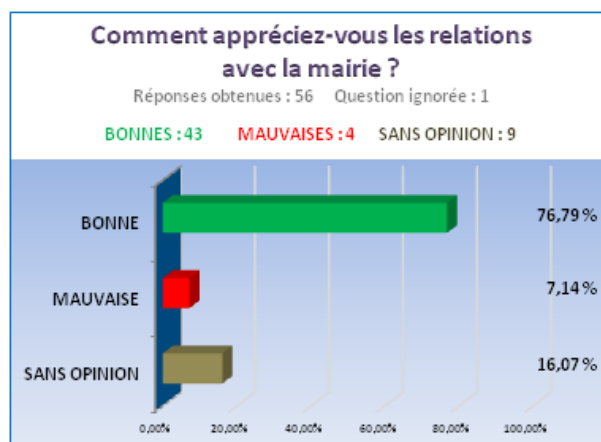
● Après 2017

Chemins piétonniers : étude d'ensemble pour la création d'un réseau de sentiers piétonniers à travers le village.

Piste cyclable : une telle réalisation nécessite un projet intercommunal difficile à mettre en œuvre.

Composteur collectif : aucune réflexion n'est prévue à court terme pour la mise en place d'un tel équipement.

5 VOS RAPPORTS AVEC LA MAIRIE



Des relations avec la mairie plutôt bonnes

Vous êtes plus des trois quarts à considérer que les relations avec la mairie sont bonnes.

Lorsqu'elles sont commentées, les réponses mettent en avant :

- Une bonne perception de l'accueil en mairie (5 réponses).
- Des contacts quelquefois difficiles avec le personnel technique (1 réponse).
- Un climat relationnel et de confiance à restaurer avec l'équipe municipale élue (5 réponses).

PROPOSITIONS DES HABITANTS

5.1 - Relations entre les élus et la population

- Retrouver un climat de dialogue et d'échanges (5 réponses).
- Organiser des rencontres entre les élus/personnel et la population (1 réponse).
- Renouveler régulièrement le questionnaire (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Permanences : mise en place de permanences des adjoints chaque mardi de 17h00 à 19h00. Le maire reçoit sur rendez-vous tous les jours ouvrables de la semaine.

Enquête auprès de la population.

Accueil des nouveaux habitants : accueil des nouveaux habitants lors de la cérémonie des vœux.

● Ce qui est prévu en 2017

Accueil des nouveaux habitants: édition d'un livret d'accueil.

● Après 2017

Questionnaires : l'avis de la population sera sollicitée en tant que de besoin sur des sujets particuliers.

5.2 - Communication

- Donner plus d'informations sur les problèmes rencontrés sur la commune (4 réponses)
- Utiliser davantage Internet (1 réponse)



Les actions du Conseil municipal

● Ce qui a déjà été fait

Conseil municipal :

- Rédaction et publication (en mairie et sur le site internet de la commune) d'un compte-rendu de chaque séance du conseil municipal.
- Les séances du Conseil municipal sont publiques (5 à 10 personnes extérieures au Conseil y assistent régulièrement depuis l'élection du nouveau conseil).

Publications de la mairie :

- Le bulletin municipal diffusé dans la semaine qui suit chaque réunion du Conseil.
- Le magazine "Tournes Info" publié en début d'année.

Communication numérique :

- Un site internet rénové et régulièrement mis à jour.
- Une page Facebook qui suit l'actualité de la commune (plusieurs mises en ligne chaque semaine).

● Ce qui est prévu en 2017 et après

- Maintenir et améliorer ce qui existe.
- Création d'une photothèque de la commune.
- Réalisation d'une vidéo de présentation du village.

5.3 - Accueil en mairie

- Adapter les horaires d'ouverture de la mairie (2 réponses)



Les actions du Conseil municipal

En cas de difficultés ponctuelles pour contacter le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture, les adjoints se tiennent à la disposition de la population pour les renseigner ou assurer un relai avec le secrétariat.

5.4 - Des résultats

- Apporter des réponses concrètes aux attentes de la population (2 réponses).



Les actions du Conseil municipal

L'équipe municipale est attachée à apporter des réponses concrètes à toutes les difficultés exprimées par les habitants de Tournes et à répondre individuellement à toutes les demandes de la population.

5.5 - Autres propositions

- Installer une vidéo protection au stade de football (1 réponse).
- Accueil de migrants (1 réponse).



Les actions du Conseil municipal

Vidéo protection : une étude est en cours avec la gendarmerie pour équiper la zone d'activités Emeraude d'un système de vidéo protection qui pourra être étendu à différents points stratégiques du village pour lutter contre les incivilités (dégradations sur le domaine public) et les cambriolages.

C'EST VOUS QUI LE DITES



CE QUE VOUS AIMEZ LE MOINS

1. La vitesse excessive dans le village (13)
2. Le manque de propreté des rues (11)
3. La suppression de la collecte des déchets verts (9)
4. Le mauvais entretien des massifs (6)
5. Le stationnement des voitures sur les trottoirs (6)
6. Le manque d'entretien des aires de jeux (6)
7. Le manque d'entretien des espaces verts (6)



CE QUE VOUS VOULEZ LE PLUS

1. Une salle de sport polyvalente (8)
2. Davantage de poubelles (7)
3. Des aires de jeux pour les enfants (7)
4. Des ralentisseurs dans les rues (6)
5. Une aire d'activités pour les ados (6)
6. Des boulodromes (5)
7. Des chemins piétonniers (5)
8. Le dialogue avec vos élus (5)